

► Cabinet du Dr Sylvie BENSOUSSAN

Dentiste Marseille 8

📍 7 parc Jean Mermoz 13008 Marseille

☎ Tel. : +33 4 91 75 60 05

🌐 dr-bensoussan-sylvie.chirurgiens-dentistes.fr

Les implants : Questions / Réponses

Examens préalables, durée de l'intervention, coût et remboursement. Réponses aux questions que vous vous posez avant la pose d'un implant.

QUELS SONT LES EXAMENS À RÉALISER AVANT LA POSE D'UN IMPLANT ?

- > Dans la majorité des cas, il est nécessaire de faire un scanner pour connaître le volume et la densité de l'os dans la zone à implanter, et donc la longueur et le diamètre de l'implant.
- > Dans certains cas, des examens sanguins peuvent également être prescrits.

Dans le cadre d'une chirurgie implantaire, ces examens ne sont pas remboursés par l'Assurance Maladie et sont à la charge du patient.



QUELLE EST LA DURÉE DU TRAITEMENT IMPLANTAIRE ?

- > Il est possible de poser plusieurs implants en une même séance.
- > La chirurgie en elle-même peut donc durer de 30 minutes à 2 heures.
- > Les délais de cicatrisation moyens sont compris entre 2 et 6 mois.
- > Des visites de contrôle, toutes les 6 semaines environ, sont à prévoir durant cette période.
- > Les étapes prothétiques peuvent être rapides (2 à 3 rendez-vous dans le cas d'une couronne unitaire) ou nécessiter plusieurs rendez-vous selon le nombre d'implants posés.
- > Durant toutes les phases du traitement, le patient portera, si besoin, une prothèse transitoire pour ne pas rester sans dents.

COMMENT L'INTERVENTION SE DÉROULE-T-ELLE ?

- > L'intervention est réalisée sous anesthésie locale.
- > La prise d'antalgiques à heures régulières permettra d'éviter l'apparition de douleurs.





COÛT ET REMBOURSEMENT

- > L'implantologie fait appel à une technologie sophistiquée et de ce fait assez onéreuse.
- > Le coût global dépendra du nombre de dents à remplacer et donc du nombre d'implants, ainsi que du type de prothèse envisagé.
- > Un devis préalable est toujours établi avant le début du traitement.

Ce traitement n'est pas pris en charge par l'Assurance Maladie, hormis la réalisation de certaines prothèses sur implants. Selon votre mutuelle, une prise en charge de tout ou partie des frais est possible en fonction de votre contrat.

À SAVOIR

Plus de 98 % des implants posés sont couronnés de succès. Environ 90% à long terme.

Il est important de bien suivre les consignes post-opératoires données par le praticien ainsi que les prescriptions médicamenteuses.